

# Notes du mont Royal

[www.notesdumontroyal.com](http://www.notesdumontroyal.com)

Cette œuvre est hébergée sur «*Notes du mont Royal*» dans le cadre d'un exposé gratuit sur la littérature.

SOURCE DES IMAGES

Google Livres

# **JOURNAL ASIATIQUE**



**CINQUIÈME SÉRIE**

**TOME XI**



# JOURNAL ASIATIQUE

OU

## RECUEIL DE MÉMOIRES

D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS A L'HISTOIRE, A LA PHILOSOPHIE, AUX LANGUES  
ET A LA LITTÉRATURE DES PEUPLES ORIENTAUX

rédigé

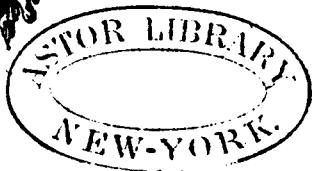
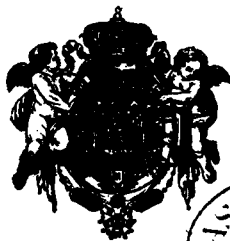
PAR MM. BAZIN, BIANCHI, BOTTA, CAUSSIN DE PERCEVAL, CHERBONNEAU, D'ECKSTEIN  
C. DEFRÉMERY, L. DUBEUX, DUGAT, DELAURIER  
GARCIN DE TASTY, GRANGERET DE LAGRANGE, STAN. JULIEN  
MIRZA A. KASEM-BEG, J. MOHL, S. MUNK, REINAUD  
L. AM. SÉDILLOT, DE SLANE, ET AUTRES SAVANTS FRANÇAIS  
ET ÉTRANGERS

ET PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

---

### CINQUIÈME SÉRIE

### TOME XI



PARIS

IMPRIMÉ PAR AUTORISATION DU GOUVERNEMENT

A L'IMPRIMERIE IMPÉRIALE

M DCCC LVIII

# Notes du mont Royal

[www.notesdumontroyal.com](http://www.notesdumontroyal.com)

Une ou plusieurs pages sont omises  
ici volontairement.

graves, je n'ai point hésité à faire toutes les rectifications rendues nécessaires. Ce sont ces tableaux ainsi rectifiés qui ont été reproduits ici.

*Nota.* — Le journal l'*Institut*, numéro de février 1858, deuxième section des sciences historiques, p. 29, nous apprend qu'il a été communiqué à l'académie des sciences de Saint-Petersbourg une lettre de M. Khanykov sur un manuscrit arabe terminé en l'an 515 de l'hégire (1121 de J. C.), intitulé *Balance de la sagesse*, dont il résulte que les Arabes appliquèrent la balance à la distinction des métaux précieux et des pierres précieuses et de leurs imitations; 2° aux travaux des changeurs et des monnayeurs, etc.

Cet ouvrage nous apprend encore que les Arabes connaissaient très-bien l'emploi de la balance hydrostatique; que pour déterminer la pesanteur spécifique des corps ils avaient imaginé une balance à cinq bassins qu'ils appelaient *balance complète*; qu'ils connaissaient la méthode des doubles pesées et les pesées par substitution; qu'ils ont déterminé la pesanteur spécifique de beaucoup de corps solides, mais sans égard pour la température; que l'emploi de l'eau distillée ne leur était pas inconnu pour ces sortes de recherches, et notre auteur recommande surtout l'emploi de l'eau de l'Oxus. L'idée de l'aréomètre ne leur était pas inconnue.

## COUP D'OEIL

SUR

### LA VIE ET LES ÉCRITS DE HAFIZ.

PAR M. DEFRÉMERY.

Hâfiz est, sans contredit, un des plus beaux génies dont puisse s'enorgueillir la littérature persane, si riche en conteurs ingénieux, en moralistes diserts, en historiens doctes et élégants, et surtout en poètes érotiques et mystiques. C'est, avec Sadi et Djâmi,

un des trois plus grands noms de la poésie persane, et il ne reconnaît pas de rival dans le domaine de l'ode ou gazel.

Mohammed Chems-eddîn, plus connu sous le nom de *Hâfiz* (celui qui sait par cœur le Coran), naquit à Chyrâz, vers le commencement du xiv<sup>e</sup> siècle de notre ère, et mourut, selon le chronographe Câtib-Tchéleby et le biographe persan Haddjy-Louthf Aly-beg, en l'année de l'hégire 791 (de J. C. 1389), ou, selon d'autres, l'année suivante<sup>1</sup>. Le biographe des poètes persans, Daulet Châh, retarde la date de son trépas jusqu'à l'année 794 (1391-1392 de J. C.)<sup>2</sup>. La vie de Hâfiz, sur laquelle on possède peu de détails, se passa tout entière dans sa ville natale, et, pour la majeure partie, sous le règne des sultans de la dynastie mozafféride. On voit, par ses écrits, qu'il fut adonné à la vie monastique, et peut-être même placé à la tête de quelque monastère. Il est certain qu'il étudia la jurisprudence et la théologie dans un collège fondé par Haddjy-Kiwâm-eddîn, personnage dont il loue plusieurs fois la munificence<sup>3</sup>, et que, par la suite, il y exerça lui-même les fonctions de professeur. Le commentateur turc Soudy atteste que

<sup>1</sup> Khondémir, *Habib-Assiyer, ou l'Ami des biographies*, manuscrit persan de la Bibliothèque impériale, n° 69 du fonds Gentil, t. III, fol. 96 v°. Cf. dans l'ouvrage cité à la note suivante les deux chronogrammes rapportés par sir Gore Ouseley; l'un (transcrit aussi par Kämpfer, *Amœnitates exoticæ*, p. 370) donne la date 791, l'autre la date 792. Voyez encore Djâmi, *Vies des Soufis*, ms. p. 112, fol. 215 r°.

<sup>2</sup> *Notices et Extraits des manuscrits*, t. IV, p. 245; sir Gore Ouseley, *Biographical notices of persian poets*, p. 38.

<sup>3</sup> Voyez, entre autres, le vers 10 de la 3<sup>e</sup> ode, édit. Brockhaus,

Hâfiz lut à ses auditeurs, dans ce collège, une grande portion de ses vers, et que ce fut par leurs soins qu'ils furent recueillis en un divan, après la mort de l'auteur<sup>1</sup>.

L'époque où vécut Hâfiz est une des plus remarquables que présente l'histoire de la poésie persane. Les petites souverainetés qui s'étaient élevées, dans diverses provinces de la Perse, sur les ruines de l'empire mongol, fondé par Houlagou, avaient fait de Bagdad, de Tébriz, de Hérât et de Chyrâz, autant de centres littéraires où la culture de la poésie était surtout tenue en grand honneur. Plusieurs des souverains mozafférides et djélairides, notamment Châh Choudjâ et Sultan Oweïs, se sont distingués par leur goût et leur talent pour la poésie. Il ne faut donc pas s'étonner si le xiv<sup>e</sup> siècle vit paraître en Perse des poètes tels que l'émir Mahmoûd ibn-Yémîn, Camâl Khodjendy, Selmân Sâwédjy, et Hâfiz, leur maître à tous.

Ce dernier, toutefois, ne paraît pas avoir obtenu près de son souverain, Châh Choudjâ, la faveur à laquelle son talent lui donnait des droits. On lit, à ce sujet, dans l'excellent ouvrage de Khondémîr, une anecdote assez curieuse, dont je crois d'autant plus utile de donner le récit, que je ne l'ai vue re-

p. 21, et *Specimen poeseos persicæ*, p. 92. D'après Soudy, *apud* Brockhaus, pag. 21, ligne dernière, Haddjy-Kiwâm construisit un collège pour Hâfiz. Voy. encore l'édit. de Calcutta, 1791, fol. 136 r<sup>o</sup>, ligne avant-dernière.

<sup>1</sup> Cf. là-dessus sir W. Onseley, *Travels in various countries of the East*, t. II, p. 5, note 3.



produite exactement nulle part ailleurs : « On raconte qu'un jour Châh Choudjâ, ayant interpellé le khodjah Hâfiz, lui dit, d'un ton de reproche : « Les vers « d'aucune de vos gazels, depuis le premier jusqu'au « dernier, ne roulent sur un seul et même sujet <sup>1</sup>. « Bien au contraire, dans chacune, trois ou quatre « vers sont consacrés à la description du vin, deux « ou trois à la doctrine des soufis, un ou deux à la « peinture de l'objet aimé. Or tout ce mélange dans « une seule gazel est contraire à ce que pratiquent « les hommes éloquents. » Le khodjah Hâfiz répondit : « Ce que vient de dire la langue bénie de Sa « Majesté le roi est l'essence même de la vérité; mais, « malgré cela, les poésies de Hâfiz ont obtenu une « complète célébrité dans les diverses régions, tant « dis que les compositions en vers des autres poètes « ne dépassent pas les portes de Chyrâz. » A cause de cette répartition peu flatteuse pour son amour-propre poétique, Châh Choudjâ conçut le désir de se venger de Hâfiz. Par hasard, vers la même époque, celui-ci composa une ode <sup>2</sup> dont le dernier vers était ainsi conçu :

Hélas, si l'islamisme consiste en ce que croit Hâfiz, et si

<sup>1</sup> On comprendra la portée de cette critique en lisant ce passage extrait du grand Dictionnaire persan du roi d'Oude : « Le sujet le plus ordinaire d'une gazel, c'est la beauté de l'objet aimé, la description de ce qu'éprouve l'amant et celle de l'amour. Les conseils et les avis appartiennent à d'autres genres de poésie. Soit que la gazel ait pour sujet le bonheur de la jouissance ou la douleur de la séparation, elle doit suivre ce sujet jusqu'à la fin. » (*Journal des Savants*, janvier 1827, p. 42.)

<sup>2</sup> On peut voir cette ode dans l'édition de Calcutta, 1791, fol. 117 r°.

un lendemain (c'est-à-dire le jour de la résurrection) doit suivre ce jour-ci...

« Châh Choudjâ, ayant entendu ce vers, dit : « Par  
« le contenu de ce poëme, il est notoire que Hâfiz  
« ne confesse pas l'arrivée du jour de la résurrection. »  
Quelques docteurs envieux formèrent le dessein de  
rédiger un *fetva* (décision juridique) ainsi conçu :  
« Émettre un doute touchant la venue du jour du  
« jugement, c'est être infidèle (*câfir*); or cela peut se  
« déduire du vers dont il s'agit. » Hâfiz, tout troublé  
sous le coup de cette accusation capitale, se rendit  
près du cheïkh Zeïn-eddin Abou-Becr Taïabâdy<sup>1</sup>,  
qui, dans ce temps-là avait entrepris le pèlerinage  
de la Mecque, et s'était arrêté à Chyrâz. Il lui ra-  
conta les mauvais desseins de ses ennemis. Le cheïkh  
lui dit : « Ce qu'il te convient de faire, c'est d'inter-  
« caler un vers avant celui-là, dans lequel tu indi-  
« queras qu'un tel disait telle chose; de la sorte, et  
« conformément à ce proverbe, « La citation d'une  
« opinion hérétique ne constitue pas une hérésie. »  
« tu seras mis à l'abri d'un pareil soupçon. » En con-  
séquence, le khodjah composa ce vers :

Combien m'a plu ce mot qu'un chrétien prononçait le  
matin à la porte d'une taverne, aux sons du tambour de  
basque et de la flûte.

« Il l'inséra dans son ode, avant le dernier vers,  
et, par ce moyen, il fut délivré de son inquiétude<sup>2</sup>. »

<sup>1</sup> Sur ce personnage, mort en 791, cf. Djâmi, fol. 173 r° et v°, 174 r°.

<sup>2</sup> Après avoir écrit ce qui précède, je me suis aperçu que l'édi-  
teur persan du Hâfiz de Calcutta, 1791, avait eu connaissance de

Khondémir mentionne, parmi les poètes contemporains de Hâfiz, un nommé Khodjah 'Imâd, le jurisconsulte du Kermân, qui était supérieur d'un monastère, et pour lequel Châh Choudjâ professait une grande considération<sup>1</sup>. On prétendait que toutes les fois que le khodjah 'Imâd s'acquittait de la prière, son chat l'imitait. Le sultan regardait cela comme un miracle, et recherchait continuellement la société du khodjah. Hâfiz, en étant devenu jaloux, composa cette gazel :

Le soufi a tendu ses rets et ouvert le couvercle de la boîte ;  
il a commencé à employer la ruse envers le ciel fécond en  
prestiges ; mais les tours de ce dernier lui rompent ses œufs  
dans son bonnet, parce qu'il a exhibé ses jongleries devant  
des gens initiés aux secrets. Approche, ô échanton ! car l'é-

ce passage de Khondémir ; mais il s'est contenté d'en donner la substance en huit lignes. Sir Gore Ouseley a aussi parlé de ce fait dans ses *Biographical notices of persian poets*, p. 31, 32, mais d'une manière assez peu exacte, et en commettant un anachronisme. Il dit que l'émir Cheikh Abou Ishâk, dont il est tant question dans les Voyages d'Ibn Batoutah, et qui régna sur Chyrâz avant Mohammed ibn Mozaffer, père de Châh Choudjâ, était un des nobles de la cour de Houlagou, ou, comme il écrit, Halaku. Or, comme Houlagou Khân est mort en l'année 663 de l'hégire (commencement de 1265 de notre ère), et qu'Abou-Ishâk ne s'est emparé de Chyrâz que près de quatre-vingts ans plus tard, il est évident que sir Gore Ouseley a confondu le khan mongol avec l'un de ses derniers successeurs, Abou Saïd Béhâdour Khân.

<sup>1</sup> On peut voir, sur 'Imâd-eddin et sur ses œuvres, une courte notice de sir Gore Ouseley (*ibid.* p. 195 à 200), et quelques mots de Djâmi (*Béhâristân*, p. 101), où il est dit qu'il récitait ses poésies à tous ceux qui arrivaient dans son monastère, en sollicitant leurs critiques. A cause de cela l'on prétendait que ses vers appartenaient à tous les habitants du Kermân.

légante maîtresse des soufis s'est présentée derechef dans tout son éclat, et a commencé ses coquetteries. D'où vient ce musicien qui a préludé d'après le mode de l'Irâk, et s'est disposé à passer ensuite au mode du Hidjâz ?<sup>1</sup> Viens, ô mon cœur ! que nous cherchions un refuge près de Dieu contre celui qui a raccourci ses manches et allongé ses mains (c'est-à-dire contre le soufi hypocrite, qui, sous des dehors austères, se permet des actes injustes). N'emploie pas l'artifice; car quiconque n'aura pas joué sincèrement le jeu de l'amour, celui-ci fermera devant son cœur la porte de la réalité. Demain (c'est-à-dire au jour de la résurrection), lorsque l'on apercevra le trône de la doctrine spirituelle, il sera couvert de honte, le contemplatif qui s'est conduit d'après des motifs purement humains. Ô perdrix à la démarche gracieuse ! où vas-tu ? Arrête-toi; ne sois pas séduite, parce que le chat du religieux a fait sa prière. Et toi, Hâfiz, ne blâme pas les

<sup>1</sup> Ce vers présente plusieurs exemples de la figure de rhétorique que les Arabes et les Persans appellent *ihâm* ou *taouriyah*, et qui consiste à employer un mot ayant deux sens, l'un naturel, l'autre éloigné, et à donner à l'expression ce dernier sens. Hâfiz a joué sur les mots *sâz* et *âheng*, qui signifient à la fois « des préparatifs, des dispositions pour un voyage, et des accords de musique. » De même les mots *Irâk* et *Hidjâz* ont désigné d'abord des provinces bien connues, puis des modes musicaux. Voici un exemple de la figure appelée *ihâm*. Il est fourni par un vers du khodjah 'Imâd, dont il a été question plus haut :

دل عکس رخ خوب تو در آب روان دید  
واله شد و فریاد بر آورد که ماهی

Mon cœur a vu réfléchir dans une eau courante tes joues délicieuses; il en est devenu éperdument amoureux et a poussé ce cri : Tu es la lune (ou un poisson).

Daulet-châh, ms. 250, fol. 114 r°. Le poète joue ici sur le mot *mâhy*, qui signifie « poisson », et qui peut aussi se décomposer en *mâh* « lune », et *y* « tu es », seconde personne de l'indicatif du verbe substantif *bouâden*.

ivrognes; car, de toute éternité, Dieu nous a dispensés de la dévotion et de l'hypocrisie <sup>1</sup>.

Hâfiz fut une preuve vivante de la vérité du proverbe, que *nul n'est prophète dans son pays*. Tandis que son souverain, non content de le négliger pour un indigne rival, le menaçait de la persécution, les princes voisins cherchaient, par les plus brillantes promesses, à l'attirer à leur cour, ou même lui envoyaient des présents magnifiques. Mais le poète, qui paraît avoir aimé par-dessus tout le repos et les voluptés, ne put se résoudre qu'une seule fois à s'éloigner de sa patrie, dont il vante avec effusion les sites délicieux. « Le parfum qu'exhale le sol du Moçalla et l'eau du Rocn-Abâd, dit-il quelque part, ne me permettent pas de voyager. — Ô échanson! s'écrie-t-il dans un autre poème, verse-moi ce reste de vin; car tu ne retrouveras pas dans le paradis les rivages du fleuve Rocn-Abâd, ni les champs de roses du Moçalla <sup>2</sup>. » Hâfiz, après avoir refusé l'invitation du sultan djélaïride Ahmed ibn-Oweïs, qui le mandait à Bagdad <sup>3</sup>, se rendit à celle du prince

<sup>1</sup> Cette pièce de vers se lit dans l'édition de Boulâk, avec le commentaire de Soudy, t. I, p. 309 à 313, sauf quelques variantes de peu d'importance, et deux changements dans l'ordre respectif des vers. L'édition de Calcutta, déjà citée donne, (fol. 40 r<sup>o</sup>) les vers dans un ordre qui s'éloigne également de celui suivi par Soudy et de celui indiqué par Khondémir. J'ai adopté le texte de l'édition de Soudy. Je dois faire observer que ce commentateur ne paraît pas avoir connu les circonstances qui ont donné naissance à cette ode de son auteur.

<sup>2</sup> *Specimen poeseos persicæ*, p. 4; Brockhaus, p. 44.

<sup>3</sup> *Notices et Extraits*, t. IV, p. 240.

mozafféride d'Yezd; mais il n'eut pas lieu de s'applaudir de sa condescendance. Dans ses vers, il oppose ainsi l'avarice du prince d'Yezd à la générosité du roi d'Ormouz :

Le roi d'Ormouz ne m'a pas vu, et, sans avoir pu m'entretenir, il m'a accordé cent bienfaits; le roi d'Yezd m'a vu, j'ai célébré ses louanges, et il ne m'a rien donné. Telle est la conduite des rois. Quant à toi, ô Hâfiz! ne t'afflige pas; que le juge suprême, qui donne à chacun sa portion journalière, leur accorde son assistance et son secours<sup>1</sup>.

Le célèbre historien persan de l'Hindoustan, Mohammed Kâcim Firichtah, raconte que le sultan du Dekhan, Mahmoûd Châh Behmény, qui monta sur le trône en l'année 1378, avait du goût pour la poésie, et qu'il composa des vers élégants. Aussi, durant son règne, les poètes de l'Arabie et de la Perse se rendirent dans le Dekhan, et reçurent leur part des libéralités du souverain. Mir Feïz-Allah-Indjou, qui présidait, dans ce pays, à l'administration de la justice, écrivit à Hâfiz, afin de l'engager à visiter la cour de son maître, et lui envoya une somme d'argent pour subvenir à ses dépenses. Le

شاه هرموزم ندید وی سخن صد لطف کرد،  
 شاه یزدم دید و مدحش گفتم و هیچم نداد  
 کار شاهان ایکنین باهد توای حافظ مرغ  
 داور روزی رسان توفیق و نصرت شان دهاد

Ces vers sont ainsi transcrits dans l'*Anwâri-Sokeily*, édition de 1829, p. 102.

poète distribua une partie de cet argent aux enfants de sa sœur et à des femmes non mariées<sup>1</sup>, et en employa une autre portion à payer ses dettes; puis il se mit en route et parvint à la ville de Lâr<sup>2</sup>. Là il rencontra une de ses connaissances qui avait été pillée par des voleurs, et à qui il fit présent de tout ce qu'il possédait. Deux marchands considérables, Zeïn-Alâbidîn-Hamadâny et Mohammed-Cazéroûny, qui voulaient se rendre dans l'Hindoustan, s'étant chargés des dépenses de route de Hâfiz, le menèrent à Ormouz. Par suite de quelque négligence de leur part, ils s'aliénèrent l'esprit du poète, qui cependant s'embarqua, en leur compagnie, sur un vaisseau appartenant au sultan Mahmoûd, et qui venait d'arriver du Dekhan. Le navire n'avait pas encore mis à la voile, qu'une tempête s'éleva. Le poète fut tellement dégoûté de poursuivre son voyage, qu'il se fit mettre à terre, sous prétexte de faire ses adieux à des amis, dont il avait oublié de prendre congé. Mais, au lieu de retourner à bord, comme il l'avait promis, il envoya, en guise d'excuses, une ode à Feïz-Allah; et reprit le chemin de sa ville natale. Voici la pièce de vers dont il s'agit :

Le monde entier ne vaut point que l'on passe un seul moment dans la tristesse. Vends notre froc pour du vin, car il ne vaut pas mieux que cela. Dans le quartier des marchands de vin, on ne l'acceptera pas pour une coupe. Oh! l'é-

<sup>1</sup> برخی را صرف خواهرزادهای خود وزنان بی شوهر نمود  
*Tarikh-i Firishta*, édition Briggs, Bombay, 1831, in-folio, t. I, p. 577.

<sup>2</sup> Et non Lahor, comme dit sir Gore Ouseley, *Biograph. etc.* p. 22.

trange tapis à prier, qui ne vaut pas même un verre! Le gardien m'a fait des reproches, me disant : « Renonce à baiser la poussière de cette porte. » Pourquoi nous est survenu ce désir, qui ne vaut pas la poussière de la porte? La peine qu'occasionne la mer a paru d'abord très-peu de chose, à cause du parfum de l'or; mais j'ai commis une erreur, car un seul de ses flots ne serait pas compensé par cent livres d'or. La pompe de la couronne impériale, parce que la crainte de perdre la vie l'accompagne, est un bonnet ravissant, mais ne mérite pas qu'on renonce à sa tête. Efface cette peinture d'affliction; car, dans le marché de la sincérité, les bigarrures de diverses espèces ne valent pas le vin rouge. Comme Hâfiz, efforce-toi d'être modéré dans tes désirs, et renonce aux richesses méprisables; car le monde entier ne mérite pas qu'on ait la moindre obligation aux gens vils.

Feïz-Allah, ayant reçu ce poëme, le lut à son souverain, qui en fut très-satisfait, et observa que, puisque Hâfiz s'était mis en route avec l'intention de lui rendre visite, il se trouvait obligé de donner au poëte des marques de sa générosité. En conséquence, il remit mille pièces d'or à un des savants de Colbergah, pour acheter, parmi les productions de l'Inde, celles qui pourraient le plus convenir, et les envoyer ensuite au poëte de Chyrâz<sup>1</sup>.

Hâfiz a célébré les louanges de l'émir Cheïkh Abou-Ishâk-Indjôû, souverain de Chyrâz, avant que cette ville tombât au pouvoir des Mozafférides; il a aussi vanté le sultan Zeïn-Alâbidin, fils de Chah Choudjâ, et surtout Chah Mansouër, qui, après avoir privé ce

<sup>1</sup> Firichtah, texte persan, édit. Briggs, p. 577-578; *History of the rise of the Mahomedan power in India*, t. II, p. 347-349; Ouseley, *Biograph. etc.* p. 27-30; préface persane du Hâfiz de Calcutta, fol. 2 v°.



prince du trône et de la vue, succomba, non sans gloire, sous les coups de Tamerlan. Dans une de ses odes, il a tourné en dérision la sévérité excessive du souverain mozafféride Mohammed, que les plaisants de Chyrâz et ses propres enfants avaient surnommé *le lieutenant de police*<sup>1</sup>.

A l'époque où le célèbre conquérant tartare Timour ou Tamerlan s'empara pour la première fois de Chyrâz, vers la fin de l'année 789 de l'hégire (le 13 décembre 1387)<sup>2</sup>, Hâfiz était encore en vie. Tamerlan le manda et lui tint ce discours : « J'ai conquis, par les coups de mon sabre bien trempé, la majeure partie du monde habité, et j'ai ruiné mille localités, afin de rendre plus peuplées Samarkand et Bokhâra, qui sont mes résidences habituelles et mes capitales. Et toi, chétif, pour une seule éphélide noire, tu vends ma Samarkand et ma Bokhâra. » Le

<sup>1</sup> Voy. Khondémir, t. III, fol. 88 r°, et Hâfiz, édition de 1791, fol. 24 r°; Soudy, t. I, p. 160.

<sup>2</sup> Daulet-Châh a commis un double anachronisme en plaçant le récit de ce qui va suivre à l'année 787, et en ajoutant que cet événement se passa après que Timour eut fait périr Châh-Mansour, dont la mort n'arriva qu'en 795 (1393). Ms. 250, ancien fonds persan, fol. 113 r°. Le ms. 249, fol. 145 r°, a corrigé en partie cet anachronisme. En effet, il substitue à la date 787 celle de 795; reste toujours la contradiction que présente cette dernière date avec celle assignée, par le biographe persan lui-même, à la mort de Hâfiz. Sir Gore Ouseley (*Biogr. etc.* p. 30) n'a pas remarqué les difficultés chronologiques que renferme le récit de Daulet-Châh. D'Herbelot dit, en propres termes, que « Hâfiz vivait encore au temps que Tamerlan défit Schah Mansour, et qu'il mourut l'an 797. » (*Bibl. orient. voc. Hafedh.*)

conquérant avait en vue un vers de la deuxième ode de Hâfiz, où le poète s'exprime ainsi :

اگر آن ترك شیرازی بدست آرد دل مارا  
بخال هندویش بخشم سمرقند و بخارارا

Si ce beau garçon (littér. ce turc) de Chyrâz accepte l'hommage de notre cœur, je donnerai pour sa noire éphélide Samarkand et Bokhâra.

Hâfiz ne se déconcerta pas, et répondit : « Ô souverain du monde ! c'est par suite d'une pareille libéralité que je suis tombé dans l'état où me voici. » Cette plaisanterie plut à Tamerlan, qui cessa d'adresser des reproches au poète, et le traita même avec bonté. Hâfiz fut enseveli dans ce *Moçalla* de Chyrâz qu'il avait si souvent célébré; et, à l'époque où le sultan Aboul'kâcim Baber Béhâdur, petit-fils de Châh-Rokh, s'empara de la capitale du Fars (855 = 1451 de J. C.), Mohammed Mo'ammâiy, précepteur du conquérant, éleva sur la tombe du poète un édifice qui a été réparé à diverses époques, ainsi que l'atteste Louthf-Aly-beg<sup>1</sup>. D'après Djâmi, les habitants de Chyrâz vont le visiter le samedi.

در زمانی که سلطان بابر تهمیر هیراز کرده منولانا محمد معانی... عمارتی... ساخته که حال هم موجودست در ازمنه  
*Âteck-Kodeh*, ms. de la Bibl. imp. suppl. pers. n° 166 bis, non paginé. Cf. Daulet-Châh, ms. 250, f° 114 r°, et Djâmi, fol. 215 r°. C'est à tort, on le voit, que d'Herbelot, et, après lui, Langlès (*Biographie universelle* de Michaud, t. XIX, p. 298), disent, le premier, que Beber se rendit maître de Chyrâz, le second, qu'il était sultan de cette ville à l'époque même de la mort du poète.

Pour mettre le lecteur à même de se former une idée du talent de Hâfiz, aux deux odes que nous avons traduites ci-dessus, nous allons joindre la traduction de trois autres, choisies parmi celles dont le texte se trouve compris dans la publication de M. Brockhaus :

I<sup>1</sup> Voici derechef, pour le jardin, la splendeur du temps de la jeunesse; l'agréable nouvelle de l'épanouissement de la rose parvient au rossignol, aux accords si doux. Ô vent d'est! si tu arrives de nouveau près des jeunes hôtes du parterre, présente mes salutations au cyprès, à la rose et aux basilics. Si le petit marchand de vin se montre avec un tel éclat, je balayerai de mes cils la porte de la taverne. Ô toi qui laisses tomber sur ton visage des boucles de cheveux aussi noires que le musc le plus pur, ne me rends pas plus misérable, moi qui suis déjà si troublé. Je crains que ces gens qui se moquent des buveurs ne sacrifient la vraie foi par amour et par zèle pour les tavernes. Sois l'ami des hommes de Dieu (les contemplatifs); car, dans le vaisseau de Noé, il y a une terre (c'est-à-dire Noé lui-même) qui ne rachèterait pas le déluge au prix d'une seule goutte d'eau<sup>2</sup>. Dis à quiconque doit avoir pour dernier lit de repos deux poignées de terre : « Quel besoin d'élever au-dessus des cieux un palais? Sors de la demeure du ciel et ne lui demande pas de pain; car cet avare finira par tuer son hôte. » Ô ma lune de Chanaan<sup>3</sup>! le trône de l'Égypte t'appartient. Voici le moment de faire tes adieux à la prison. Je ne sais quel but tu te proposes d'atteindre, à l'aide de tes longues boucles de cheveux; tu as mêlé sens dessus dessous tes anneaux aussi noirs que le

<sup>1</sup> Ode VII, p. 37-43.

<sup>2</sup> Ce vers, assez obscur, a été omis par Rzewiski, quoique donné par Soudy. D'après ce commentateur turc, le verbe *kharîden* « acheter, racheter », signifierait ici « prendre en considération, faire cas de... considérer. » — <sup>3</sup> L'auteur compare ici sa maîtresse à Joseph.

musc. Ô Hâfiz, bois du vin, livre-toi à la débauche, et sois joyeux; mais, comme les autres, ne fais pas du Coran un voile (littér. un filet) pour couvrir ton hypocrisie!

II<sup>1</sup> L'aurore paraît, et le nuage a déployé ses voiles (c'est-à-dire que le soleil est couvert par des nuages); ô camarades, apportez-nous le vin du matin! La rosée dégoutte sur la joue de la tulipe; ô mes amis, servez-nous du vin! Le zéphyr printanier souffle dans la prairie; buvez donc toujours cette liqueur sans mélange. La rose a dressé dans le parterre son trône d'émeraude; procure-toi un vin pareil au rubis; aussi rouge que la flamme. On a de nouveau fermé la porte de la taverne; ouvre-nous, ô toi qui ouvres les portes! Dans une telle saison, il est étonnant que l'on ferme précipitamment la taverne. Tes lèvres de rubis ravivent la blessure des cœurs consumés d'amour. Ô Hâfiz, ne t'afflige pas; car la fortune, semblable à une amante, finira par retirer le voile qui couvre son visage!

III<sup>2</sup> Ô échanson, que la venue de la fête (du *beïrâm*) soit bénie pour toi, et que ces promesses que tu as faites ne sortent pas de ta mémoire. Fais parvenir notre hommage au vin, et dis-lui: Entre, car le souffle de notre sollicitude t'a délivré de souci. Je m'étonne que, dans ce temps des jours de la séparation, tu aies retiré ton cœur de tes camarades, et que ton cœur t'ait permis cela. Grâces soient rendues à Dieu, de ce que ton jardin de jasmins, de cyprès, de roses et de buis, n'a pas éprouvé de dommage par le fait de ce vent d'automne! Que le mauvais œil soit éloigné! Ton astre illustre et ton bonheur inné t'ont ramené bien à propos de cette séparation: L'allégresse des gens de l'assemblée se manifeste dès ton arrivée. Qu'il soit le séjour du souci, tout cœur qui ne te souhaite pas joyeux! O Hâfiz, ne renonce pas à la société de ce vaisseau de Noé (c'est-à-dire de cette coupe), sinon, le déluge des accidents emportera ta personne.

<sup>1</sup> Ode XVII, Brockhaus, p. 76 et suiv.

<sup>2</sup> Ode LXXV, p. 299 et suiv.

L'étude que nous avons pu faire jusqu'ici des écrits de Hâfiz n'est pas encore assez avancée pour nous permettre de porter un jugement complet et raisonné sur le talent et le style de ce poète; cela, d'ailleurs, nous entraînerait beaucoup au delà des bornes d'un article. Nous aurons, sans doute, une occasion toute naturelle d'y revenir, quand la publication commencée par M. Brockhaus<sup>1</sup> aura pris plus de développement. Nous pourrions, en même temps, donner quelques détails sur l'estime dont jouissent en Perse et aux Indes les poésies de Hâfiz, et sur l'usage qu'on en a fait souvent pour consulter le sort<sup>2</sup>, à l'instar de ce qui se passait encore en Occident, au xvii<sup>e</sup> siècle (témoin l'aventure de lord Falkland et de Charles I<sup>er</sup>), sous le nom de *sortes virgilianæ*, ou, comme dit Rabelais, *sors virgilianes*. Pour aujourd'hui, nous devons nous contenter d'avoir fait connaître, aussi exactement que nous l'avons pu, la vie de l'auteur persan, et indiqué le rang qu'il occupe parmi les poètes de sa patrie. Nous consacrerons donc l'espace qui nous reste au travail de son éditeur.

Les œuvres de Hâfiz ont exercé le savoir et la

<sup>1</sup> *Die Lieder des Hafis, persisch mit dem Commentare des Sudi, herausgegeben von Hermann Brockhaus*. Volume I, cahiers 1 à 14. Leipzig, F. A. Brockhaus, 1854-1857. Petit in-4° de XII et 320 pages.

<sup>2</sup> Cf. sur ce genre de divination Raewiski, p. xxxii, xxxiii; Ouseley, *Notices*, p. 33-35; *Éloge historique de feu Jean-François-Xavier Rousseau*, 1810, in-8°, p. 9; Kämpfer, *Amœnitates exoticæ*, p. 368; Scott Waring, *Voyage de l'Inde à Chyrâz*, p. 57; et la préface persane du Hâfiz de Calcutta, 1791.

sagacité d'un grand nombre de scolastes : on ne connaît pas moins de quatre commentaires turcs, dont le meilleur est celui de Soudy, que le baron de Rzewiski a mis largement à profit dans son excellent opuscule intitulé : *Specimen poeseos persicæ*. Ce qui assure à Soudy une grande supériorité sur ses devanciers, c'est qu'il s'attache le plus souvent à l'explication grammaticale et positive, de préférence à l'interprétation allégorique et mystique. On ne peut donc qu'applaudir à l'idée qu'a eue un savant professeur de Leipzig, le docteur Brockhaus, de reproduire le texte de Hâfiz, avec le commentaire de Soudy, d'après l'édition publiée à Boulak, près du Caire, en trois volumes petit in-4°. Le travail de M. Brockhaus présente beaucoup d'avantages sur l'édition égyptienne; les vers y sont détachés du commentaire; le mètre de chaque ode est indiqué en tête de la pièce, ce que l'éditeur de Boulak n'a pas toujours eu soin de faire; enfin le texte de Hâfiz est pourvu partout des points voyelles, ce qui, à la vérité, n'est pas bien nécessaire dans la plupart des cas, et pouvait même être omis dans les passages douteux, grâce à l'indication du mètre.

Le texte persan donné par M. Brockhaus est, en général, très-correct; les quelques fautes d'impression que nous y avons remarquées peuvent être corrigées facilement à l'aide du commentaire. Nous nous contenterons donc de faire observer qu'à la page 126, ligne 2, il faut lire *bich* بیش « plus, » au lieu de *pich* پیش, qui signifierait « avant. » C'est là

une faute dans laquelle sont souvent tombés les éditeurs de textes persans, même les plus soigneux. Il est à désirer que M. Brockhaus ajoute, par la suite, au commentaire de Soudy ses propres observations, au moins dans certains cas. En effet, le scoliaste turc est souvent insuffisant, et quelquefois même très-fautif, en ce qui concerne les personnages cités par Hâfiz et les circonstances auxquelles le poète fait allusion. Nous avons vu ci-dessus un exemple remarquable de ce genre de lacune. Quant aux inexactitudes historiques de Soudy, on en trouvera une très-frappante dans le *Specimen* de Rzewiski (p. xxv), à propos de Dilchâd Khâtoûn, qui est représentée comme la mère de Châh Choudjâ, roi de Chyrâz<sup>1</sup>, tandis qu'elle était, en réalité, mère du sultan Oweïs, souverain de Bagdad<sup>2</sup>. La mère de Châh Choudjâ s'appelait, comme je l'ai dit ailleurs, Khan Coutlouc Makhdoûm-Châh.

Une autre bévue tout aussi grave a été commise par Soudy, au sujet de ce Haddjy Kiwâm-eddîn, dont il a été question plus haut. D'après le scoliaste turc, Haddjy Kiwâm-eddîn Haçan était grand visir du sultan Haçan Ilkhâny (*sic*) et de son fils, le sultan Cheïkh (*sic*) Oweïs<sup>3</sup>. Il avait eu pour prédécesseur

<sup>1</sup> Cf. encore Soudy, édit. Brockhaus, p. 301, lig. 6 avant la fin.

<sup>2</sup> Ibn Ba'toutah a mentionné plusieurs fois Dilchâd-Khâtoûn. (Cf. ses Voyages, publiés et traduits par C. Deffrémery et le D<sup>r</sup> B. R. Sanguinetti, t. II, p. 122, 123, et t. IV, p. 314.)

<sup>3</sup> Édit. Brockhaus, p. 21. Cf. Rzewiski, *Specimen*, p. 92. Le vers de Hâfiz cité en cet endroit par Soudy, tant dans l'édition de Boulak que dans celle de Leipzig, est incomplet dans les deux hé-

Kiwâm Acbar « le plus grand » ; que Hâfiz désigne sous le nom d'A'zham Kiwâm, dans une petite pièce de vers destinée à rappeler la date de sa mort. « Après celui-ci, ajoute Soudy, Haddjy Kiwâm-eddin Haçan exerça pendant dix ans les fonctions de grand visir, ainsi qu'on peut l'induire des chronogrammes mentionnant le trépas de tous deux. » Ce passage de Soudy présente plusieurs erreurs des plus graves : 1° les deux Kiwâm-eddin ont été au service, non des souverains de Bagdad, mais de ceux de Chyrâz; 2° Haddjy Kiwâm-eddin fut le plus ancien, et sa mort précéda de dix ans celle de son homonyme, ainsi que le prouve ce passage de Khondémîr : « Khodjah Haddjy Kiwâm-eddin Haçan, qui, à cause de son zèle extrême, à répandre des bienfaits et des libéralités, était montré au doigt par les hommes et les femmes, émigra vers les jardins du paradis le vendredi 6 du mois de rébi premier (11 avril 1358 de J. C.)<sup>1</sup>. Il jouissait dans Chyrâz d'une telle considération, qu'un jour, pendant la durée du siège de cette ville (par Mohammed le Mozafféride), l'emir Cheïkh Abou-Ishâk lui demanda : « Or ça, à quoi aboutira notre affaire et celle de Mohammed-ibn-Mozaffer? » Le khodjah Haddjy répondit : « Tant

mistiches, ainsi qu'on peut le voir en recourant à l'édition de Calcutta, 1791, fol. 135 r°, ou à la citation de Rzewiski. Il faut y ajouter *دجيم* *djemi* avant le dernier mot du premier hémistich, et *صاحب* *sâhibi* au commencement du second.

<sup>1</sup> Telle est aussi la date indiquée par Hâfiz dans une pièce de quatre vers, consacrée à rappeler cet événement. (Édit. de Calcutta, *loc. laud.*)



« que je serai en vie, la ruine n'atteindra pas les fondements du palais de ta puissance et de ta gloire <sup>1</sup>. » 3° Le khodjah Kiwâm-eddîn Sâhib iyâr (essayeur de la monnaie) fut nommé visir par Châh Choudjà, en l'année 760 (1359 de J. C.), c'est-à-dire six ans après le décès de son homonyme, et fut mis à mort par son souverain vers le milieu du mois de dhou'lka'deh 764 (fin d'août 1363) <sup>2</sup>.

On voit que Soudy ne doit pas être regardé comme un guide sûr pour ce qui concerne les détails historiques. Heureusement pour nous, ses explications philologiques sont plus exactes, et la littérature persane ne peut que gagner infiniment à la nouvelle publication de son Commentaire sur Hâfiz. Nous finirons donc cet article en exprimant l'espoir que les prochaines livraisons se succéderont avec plus de rapidité que les quatre premières, et que nous nous verrons ainsi, avant peu d'années, en possession d'une édition correcte du grand lyrique persan.

<sup>1</sup> *Hâfiz-Assyzer*, t. III, fol. 87 v°.   
<sup>2</sup> Khondémir, fol. 90 r° et v°. Cette date est indiquée par Hâfiz dans une pièce de trois vers, dont Soudy n'a cité que le premier. (Voy. l'édit. de Calcutta, fol. 135 v°.)

# Notes du mont Royal

[www.notesdumontroyal.com](http://www.notesdumontroyal.com)

Une ou plusieurs pages sont omises  
ici volontairement.

---



---

## TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME XI.

### MÉMOIRES ET TRADUCTIONS.

	Pages.
Recherches sur l'histoire, l'organisation et les travaux de l'Académie impériale de Péking. (M. BAZIN.).....	5
Mémoire sur le Calendrier arabe avant l'islamisme, et sur la naissance et l'âge du prophète Mohammad. (MAHMOUD EFFENDI.).....	109
Les Mongols d'après les historiens arméniens, fragments traduits sur les textes originaux. (M. Éd. DULAURIER.).....	192
Les Mongols, etc. (Suite.).....	426
Les Mongols, etc. (Suite et fin.).....	481
Remarques sur quelques Dictionnaires japonais-chinois, et sur la nature des explications qu'ils renferment. (M. L. Léon DE ROSNY.).....	256
Études sur la Grammaire védique. Chapitre XIII. (M. REGNIER.).....	289
Études sur la Grammaire védique. Chapitre XIV.....	328
Recherches sur l'histoire naturelle et la physique chez les Arabes. (M. J. J. CLÉMENT-MULLÉT.).....	379
Coup d'œil sur la vie et les écrits de Hafiz. (M. C. DEFRÉMERY.)	406
Étude sur une stèle égyptienne, appartenant à la Bibliothèque impériale. (M. le V <sup>e</sup> E. DE ROUGÉ.).....	509

### NOUVELLES ET MÉLANGES.

Procès-verbal de la séance du 11 décembre 1857.....	105
The anglo-burmese entertaining preceptor, etc. (J. M.). — Life in China. (J. M.). — Recherches sur plusieurs ouvrages de Léonard de Pise, etc. (J. M.).	

	Pages.
Procès-verbal de la séance du 8 janvier 1858.....	278
<p style="margin-left: 40px;">Vendidad-Sadé traduit en langue huzvaresch ou pehlevic.            (M. Jules THONNELIER.)— Unité et confusion des langues,            par Félix MICHALOWSKI (J. M.).</p>	
Procès-verbal de la séance du 8 avril 1858.....	475
<p style="margin-left: 40px;">Notice nécrologique sur M. le comte Jean II de Lazareff. (É. D.)            — Notice sur la Régence de Tunis, par M. J. Henry DURANT.            — A Vocabulary of words used in modern armenian but            not found in the ancient lexicons. (J. M.)</p>	
Procès-verbal de la séance du 14 mai 1858.....	572
<p style="margin-left: 40px;">Essays on indian antiquities, etc. (J. M.)</p>	

## FIN DE LA TABLE.

## AVIS AUX MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Le quatrième volume des *Voyages d'Ibn Batoutah* ayant paru, les membres de la Société asiatique peuvent faire prendre leur exemplaire au bureau de la Société, contre un paiement de 5 francs. Les acheteurs étrangers à la Société le trouveront chez M. Duprat, libraire, au prix de 7 francs 50 centimes. Les acheteurs de ce volume sont priés de ne le faire relier que lorsque les *Tables des matières*, que prépare M. Sanguinetti, auront paru. Les écoles qui voudraient introduire un des volumes d'*Ibn Batoutah* comme livre de texte peuvent faire prendre directement au Bureau de la Société autant d'exemplaires qu'elles voudront, au prix fixé pour les membres.